

informer pour éclairer le débat public sur l'asile quel est notre impact ?

ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons

Sensibilisation des jeunes

~ 500 jeunes touché-es en 2024

Lycée cantonal de Porrentruy - juillet 2024

› Lors d'une intervention devant 300 élèves de 16 à 19 ans, nous demandons quel est le pourcentage de personnes relevant de l'asile en Suisse par rapport à la population résidente en 2024.

›› La plupart estime ce pourcentage à 12%.

La réalité est de 1,7%.

MIGR'ASILE & EDUCATION AUX MEDIAS - Nos ateliers consistent à confronter certaines idées reçues aux données et éléments factuels. Les échanges amènent les jeunes à réaliser que leurs biais sont liés à une mauvaise compréhension des catégories d'étranger-ères vivant en Suisse et à une surreprésentation de la thématique dans les médias et les discours publics.

Sensibilisation des journalistes

~ 170 journalistes & futur-es journalistes touché-es en 2024

RTS - mars 2024

› Dans un article en ligne, RTS info écrit que les demandeur-euses d'asile n'ont pas le droit de travailler.

›› Or, **les personnes en procédure d'asile peuvent travailler dès leur attribution à un canton. Elles doivent juste demander une autorisation de travail.** Cette information erronée a un impact considérable: sur les employeur-euses, pour les personnes concernées -en capacité de travail mais contraintes de recourir à l'aide sociale- et pour la société. Le taux d'emploi des demandeur-euses d'asile s'élève à 5% de la population potentiellement active.

LE COMPTOIR DES MEDIAS - Formation & interventions
L'intervention auprès du média conduit à un rectificatif de l'article publié. Le-la journaliste est sensibilisé-e et invité-e à nous contacter en amont pour vérifier les informations. Le public est correctement informé.

- > informer
- > documenter
- > décrypter
- > vulgariser



Sensibilisation des employeurs & employeuses

~ 16 employeur-euses et 17 organisations économiques & de l'insertion professionnelle touché-es en 2024

Domaine de l'horlogerie - janvier 2024

› Un jeune homme, titulaire d'un CFC en horlogerie en Suisse, n'a jamais obtenu d'entretien d'embauche malgré une pénurie de main d'oeuvre dans le secteur. Après l'envoi de son dossier avec omission volontaire de son permis F (admission dite «provisoire»), l'entreprise contactée lui téléphone pour un entretien. Lorsqu'il évoque son statut de séjour, on lui affirme que ce n'est pas possible. Source : [podcast Voix d'exils](#)

›› **Il n'y a aucune interdiction ni limitation dans la loi à l'emploi d'un-e titulaire d'un permis F. Au contraire** : la Confédération veut favoriser leur insertion professionnelle. Or de nombreux-euses responsables et membres des ressources humaines l'ignorent. Moins de 50% des titulaires de permis F travaillent alors qu'ils-elles pourraient être 75% selon les autorités.

PROJET REFUGIE-ES & EMPLOI - La méconnaissance du cadre légal constitue un obstacle à l'accès à l'emploi. Nos actions d'information auprès des instances professionnelles (direction, RH) et acteur-rices de l'insertion professionnelle contribuent à déconstruire certaines idées reçues sur les droits, compétences et qualifications des personnes issues de l'asile.

Un manque d'information peut conduire à l'exclusion sociale, scolaire et professionnelle de personnes réfugiées en Suisse. Certaines sont nées ici, la plupart amenées à y vivre durablement. **Préjugés et désinformation nuisent à la cohésion sociale.**

Lutter contre ces idées reçues est au cœur de notre mission.
asile.ch - Informer, pour renforcer les droits des réfugié-es.



En savoir +